

Réf: Dossier N° 032071

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOUTARA TRANSPORT DU HAMBOL » en abrégé « S.T.D.H »

Siège social Abidjan, Yopougon, KENEYA, Lot 7567, Ilot 590501

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUTARA TRANSPORT DU HAMBOL »

en abrégé « S.T.D.H »

Objet : transport de personnes et de marchandises; achat et distributions de produits agricoles; intrant pour l'agriculture; l'environnements; aliments des animaux et divers; négoce, import/export; stockage de produits et marchandises; BTP; couture; vêtement, hôtellerie et évènements; transaction monétaires

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, KENEYA, Lot 7567, Ilot 590501

Dirigeant(s) : M OUATTARA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05700 du 28/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27366/GTCA/RC/2021 du 28/09/2021

